Différence bon de livraison et de commande sur canapé

Par Thierry255

Bonjour a tous !!

J'ai acheté un canapé d'angle prix neuf 4200 ? remisé en cette période a 3000 ; je l'ai obtenu a 2600 ? livraison incluse.
Je l'ai acheté sur le lieu de vente, au comptant, sans demarchage.

A la commande le commercial nous fait comprendre que le canapé vient d'Italie (alors qu'ils viennent de Chine en vérité....) et que le modele qui nous plait est en stock dans un entrepot. On dit donc que c'est d'accord pour partir sur ce modele en stock.
On lui demande si un tarif serait beaucoup plus interessant en modele d'expo, le commercial nous repond par la négative, nous disant que ce sera le même prix donc tant qu'à faire, partir sur un modele neuf. Nous passons donc commande, livraison sous 15 jours prévue.

Le jour de la livraison arrive, je signe le bon de livraison qui m'a été présenté à la hâte apres avoir vérifié que le canapé n'avait pas de défauts. Le modele semblait correspondre a mon achat donc cela me convenait.

2 jours après je me rends compte que noté en petit sur le bon de livraison fourni par le livreur apparait la mention "modele d'exposition vendu en l'etat" !!!
J'envoie donc un recommandé avec AR en demandant des explications. Bien entendu 3 jours apres pas de nouvelles, j'appelle le responsable qui lui m'indique que j'ai signé le bon de livraison donc que j'ai accepté ce canapé ; et que sur leur exemplaire du bon de commande apparait bien la mention "modele d'expo".
Ce qui sur notre exemplaire n'apparait pas bien entendu !!! Selon lui ils sont donc dans leur bon droit.

Je suspecte donc le commercial de l'avoir peut être rajouté sur l'exemplaire de leur bon de commande à postériori, car je ne vois pas d'autre explication. Car il n'a jamais été question de modele d'exposition lors de la commande.

Bien entendu, le commercial questionné par son responsable affirme que nous désirions effectivement le modele d'exposition.....

Ici quels sont mes recours ?? Etant donné que j'ai signé le bon de livraison ai-je de fait accepté ce modele ci, tel quel ? ma livraison ne correspond pas à ma commande !

La seule solution que le directeur m'a proposé est de venir avec mon exemplaire du bon de commande, mais ma aussi indiqué qu'étant donné que j'avais accepté la livraison pour lui tout était conforme je ne vois donc pas ce que le fait de me deplacer pourra faire avancer mon histoire).....

MErci par avance pour vos contributions.

Bonne soirée !

Par Thierry255

Bonjour à tous
Quelqu'un aurait il une solution a mon problème ?
Merci..

Par Thierry255

Bon bien un courrier d'avocat plus tard...
Une solution semble se dessiner !